

## GOUTER CREPES

03.02.2015 - à s'en lécher les babines !

Dans nos montagnes, il y a fort longtemps on célébrait la sortie d'hibernation de l'ours vers la fin du mois de janvier ou le tout début du mois de février. Il s'agissait du moment où l'ours sortait de sa tanière pour voir si le temps était clément. Cette fête était caractérisée par des déguisements ou travestissements en ours, et des simulacres de viols ou d'enlèvement de jeunes filles. L'église catholique a cherché à éradiquer pendant longtemps ce culte païen, et n'a rien trouvé de mieux que d'instituer, à cette période, la Présentation de Jésus au Temple et aussi la Fête de la Purification de la Sainte Vierge Marie. Malgré ce, les célébrations de l'ours et aussi le retour de la lumière on continuées avec feux de joies et autres processions de flambeaux. Le Pape Gélase 1er a donc institué au Ve siècle la fête des chandelles et aurait fait distribuer des crêpes. Dans les Pyrénées, cette fête des chandelles a été appelée « chandelours », toujours en référence au culte de l'ours. Nous à la chandeleur on fait sauter des crêpes. Aujourd'hui on mange les crêpes préparées par d'excellentes cuisinières. dehors il neige, et oui, les ours doivent encore hiberner, mais notre tanière est très chaleureuse. on peut donc prolonger encore un peu ce moment car les crêpes, de forme ronde et dorée, rappellent le soleil qui va revenir bientôt chasser l'hiver sombre et froid. Hum, très bonnes ces crêpes et ces confitures : à s'en lécher les babines de nounours ! Désolés, c'est vrai qu'il n'y a pas de photos. c'est que quelquefois l'ambiance est si chaleureuse qu'on ne pense à prendre des photos.